Zoom sur les commerces...

Bar-tabac «Le Flash» (49, rue Gambetta)

Depuis 6 mois maintenant, ce sont **Laurent et Thomas Goux** qui sont derrière le bar et au comptoir du Flash, bar-tabac au 49, rue Gambetta.

Père et fils ont respectivement laissé derrière eux leurs vies professionnelles pour se lancer dans l'aventure…à deux !

Plusieurs formations, notamment pour la vente de tabac, pour la gestion d'un débit de boissons,… mais également auprès de la Française des Jeux ont été nécessaires pour mener à bien leur projet.

Même nom, mêmes services : ils ont tenu à garder l'identité du magasin. Ainsi, les clients trouvent toujours leur tabac, les moments conviviaux autour d'un verre et peuvent aussi continuer à jouer au loto et autres jeux de hasard.

Horaires d'ouverture
lundi-mardi-jeudi-vendredi, de 6h à 20h
mercredi de 6h à 18h
samedi de 7h à 13h et de 15h à 19h

Le lien est également fait par Vanessa qui travaillait déjà au Flash du temps des anciens propriétaires. Côté projets, messieurs Goux souhaitent redonner un coup de neuf à l'établissement et, pourquoi pas, ouvrir une page Facebook.

LE MARCHE COUVERT CHANGE DE VISAGE...

Le marché couvert se modernise et change d'apparence grâce :

- au nettoyage de toutes les surfaces au karcher, effectué par les agents communaux du service «voirie»
- à la réfection des peintures (murs et plafonds) et au changement des lunimaires en basse consommation dans la halle et les échoppes (travaux réalisés par les agents communaux du service «bâtiment»)
- à l'installation de carports en bois dans la halle, dès la rentrée de septembre, confectionnés par les élèves du lycée professionnel Pierre Bérégovoy.

Le budget de cette rénovation s'élève à 22 500 € TTC :

- 13 000€ TTC (travaux services municipaux)
- 9 500€ TTC (confection des carports en bois).

Spectacles, ateliers, animations,...*

Août 2022

> **samedi 6 et dimanche 7, salle polyvalente**
Rifles de l'association «Au bonheur des Animaux»
Infos : 06 99 74 91 66

> **du 6 au 21, stade Robert Bacquelin**
Tournoi de l'ASF Tennis
Infos et réservations : 06 08 86 36 14

> **samedi 13, dimanche 14 et lundi 15, salle polyvalente**
Rifles du CFABT
Infos : 06 99 74 91 66

> **jeudi 25, départ 17h30, jardins de l'Hôtel de Ville**
spectacle « Monsieur Et Xétéra», de la Cie «Sous la pavé»
animations quartiers de la médiathèque (repli Maison du Peuple en cas de mauvais temps)
Public familial
Infos : 03 86 60 87 89

> **samedi 28 et dimanche 29, salle polyvalente**
rifles de l'ASF Gymnastique
Infos : 07 83 30 65 72

Septembre 2022

> **jeudi 1er, 14h**
portage de livres à domicile par la médiathèque municipale
Infos : 03 86 60 87 89

> **samedi 3, 11h, monument aux morts**
Cérémonie de la libération de Fourchambault
Infos : 03 86 90 99 07
Infos : 03 86 38 84 69

Septembre 2022

> **samedi 3**
concours de pêche gratuit des anciens de la Vandoise
Infos : 07 85 16 24 12

> **samedi 3 et dimanche 4, salle polyvalente**
rifles des Syl'Dance
Infos : 03 86 38 84 69

> **jeudi 8, départ 16h30, cour de l'ancienne école élémentaire des Chevillettes**
animation contée par l'artiste Valer Egouy, animations quartiers de la médiathèque (repli sous le préau en cas de mauvais temps)
Public familial
Infos : 03 86 60 87 89

> **samedi 10, de 11h à 11h30, médiathèque**
heure du conte « Croc'Histoires »
Public : 4 à 7 ans
Infos : 03 86 60 87 89

> **samedi 10, de 14h à 18h, centre sportif Jacques Delarrat (repli salle polyv.)**
Forum des associations, entrée gratuite
infos : 03 86 90 99 07

> **mardi 13, de 10h15 à 10h45, médiathèque**
heure du conte « Raconte Frimousse »
public : 18 mois à 3 ans
Infos : 03 86 60 87 89

> **samedi 17 et dimanche 18, parc du dr Faucher**
7e édition de «Fourchambault en fête»
Infos : 03 86 90 99 07

> **samedi 24, salle polyvalente**
spectacle programmé par «Fourchambault Avenir et Solidarité»
Infos : 09 53 91 65 34

* sous réserve de modifications de dernière minute

Expressions politiques

Groupe « Efficaces et solidaires pour Fourchambault » (DVG)

Avançons…

Les dernières échéances électorales ont traduit le mécontentement important de nombreux Français. Bien impulsés par la politique nationale du gouvernement Macron, les partis traditionnels de gauche comme de droite ont été dilués dans le grand bain «du ni l'un ni l'autre»… La nature ayant horreur du vide, le seul parti (RN) qui n'a jamais démontré de capacité à assurer des responsabilités, a constitué un recours pratique à l'expression des mécontentements et a été accessible au regard de ses propositions. Cependant au-delà des têtes d'affiche habituellement médiatisées, on peut être effrayé par certains prétendants (es) qui s'étaient présentés (ées) aux législatives sans rien savoir des thématiques qu'ils (elles) seraient susceptibles de gérer, comme ce nouvel élu RN d'un département voisin exprimant clairement qu'en tant que chauffeur poids lourd, rien ne l'obligera à «lâcher le volant». Que va-t-il faire alors ?... Sinon seulement percevoir sa belle indemnité !...

Dans certains cas, le rassemblement NUPES a permis le regroupement des forces de progrès avec la mise en commun des expériences nécessaires aux mises en action, représentations et forces de négociation au national comme à l'international, surtout dans le contexte actuel.

Globalement, personne à ce jour, n'est en position de fanfaronner. Chacun est, soit en position d'apprendre et pour cela de trouver des apprenants de qualité…, soit en position de revendication ou/et d'expérience qui devront nécessairement être novatrices tout en tenant compte des réalités sociales et financières du pays, les vraies, par celles issues de fantasmes revendicatifs au nom d'idéologies nébuleuses ou revanchardes.

Face à ce contexte international qui s'annonce des plus mouvementé militairement et aux conséquences humanitaires et sociales auxquelles on ne pense encore pas assez, chaque parti représenté à l'Assemblée Nationale devra à un moment faire le choix de l'union des forces et de sa solidité pour faire face à un ennemi qui réorganise, à sa façon, la géopolitique mondiale et que, jusqu'à présent, seule Madame Le Pen avait courtisé ces dernières années pour des raisons électorales et financières bien éloignées de son pseudo patriotisme. Que chaque citoyen ne l'oublie jamais.

Vos élus « Efficaces et solidaires pour Fourchambault », majorité municipale (DVG)

Groupe « Fourchambault, c'est vous ! »

PROJET POLICE INTERCOMMUNALE

Un conventionnement bilatéral entre communes plutôt qu'un nouveau service de l'Agglo.

Lors de différents échanges à l'occasion d'un précédent conseil municipal sur la mise en place de ce projet voulu par Mr Thuriot, beaucoup de réserves avaient été émises et un courrier à été transmis au Maire de Nevers, Président de l'Agglo. Un nouveau conseil a donc eu lieu le 31 Mai 2022 pour en débattre après avoir reçu une réponse par écrit.

L'autonomie et la souveraineté de notre conseil municipal doivent- être respectées.

Après avoir envoyé un adjoint au Maire de la ville de Nevers et un directeur des services participer à l'un de nos précédents conseils, c'est Mr Thuriot lui-même qui est venu lors de ce dernier conseil nous expliquer ce qui était bon pour nous… Cela ne s'apparente-il pas à une forme de pression sur le vote de notre conseil municipal ?

«Les communes ne souhaitant pas s'inscrire dans le dispositif n'en subiront aucun coût», argument contestable : en effet la création d'un service mutualisé à l'Agglo génère automatiquement des frais de fonctionnement, de fait, payés par toutes les communes… ainsi que l'augmentation de la voilure dans les années à venir, les créations multiples de services communs augmentent les dépenses de fonctionnement au point qu'une Taxe Foncière d'Agglomération a dû être instaurée cette année. Il apparaît clairement que la ville de Nevers bénéficie financièrement de ces mutualisations qui répartit ainsi ses charges sur l'Agglomération, donc sur le dos des autres communes.

Les communes de Garchizy, Pougues les Eaux, Marzy, V.Vauzelles, Parigny les Vaux et Saincaize ont déjà délibéré contre ce projet. Nous comprenons donc l'insistance de Mr Thuriot, car juridiquement c'est le vote de Fourchambault qui fait basculer pour ou contre cette Police Intercommunale.

Nous restons convaincus, pour de nombreuses raisons qu'il ne faut pas s'engager dans cette voie, plutôt mettre en place un conventionnement bilatéral entre communes, pour la mise à disposition de policiers municipaux lors d'évènements importants qui le nécessiteraient. La libre coopération entre communes existe et fonctionne très bien sur des sujets divers sans passer par un nouveau service de l'Agglo.

Vos élus du « Le groupe Fourchambault, c'est vous » : Michel Jollin, Annie Champonnier, Cédric Pruvot

Groupe « Unis pour Fourchambault ! » (RN)

Le peuple entre à l'Assemblée nationale

Vos deux élus de Fourchambault ainsi que Pauline Vigneron et Julien Gibert remercient les 29 330 électeurs qui ont donné leur voix

Merci aux militants pour leur travail et leur mobilisation extraordinaire sur le terrain

Nous ne passons pas dans la Nièvre, mais les écarts diminuent élection après élection et c'est grâce à vous Il faut continuer d'y croire et de se battre pour nos idées, nos valeurs, notre avenir et notre si belle France.

Lors des législatives, nous avons pulvérisé le plafond de verre, devenant un parti incontournable de la vie politique.

Pouvoir d'achat

Les prix explosent un litre d'huile atteindra bientôt les 4 euros, moutarde introuvable, viande, pain, fruits et légumes, café, beurre etc.. , Augmente jour après jour.
Le combustible coûte plus de 2 euros le litre. Le gouvernement ne cesse de nous demander de faire des efforts.

Il faut que l'on baisse notre chauffage de 1 degré cet hiver alors que nous pouvons déjà plus chauffer nos foyers. Les prix du gaz électricité ont augmenté de 41% depuis janvier 2022.Ils sont déconnectés du réel.Vos 89 députés ont fait ce jour leur entrée dans l'hémicycle. Mères et pères de famille, retraités, policiers, professeurs, ouvriers, employés, artisans, commerçants, agriculteurs : ces députés sont à votre image et ils auront à cœur de défendre la France et les Français. Nos députés accompagneront toutes les mesures qui peuvent améliorer le quotidien des Français, ils feront vivre le projet présidentiel de Marine Le Pen et ils batailleront contre le pire des politiques d'Emmanuel Macron.Marine Le Pen a défini les chantiers urgents qui attendent notre groupe, au premier rang desquels la lutte contre l'immigration anarchique et l'insécurité, la préservation de votre pouvoir d'achat, avec la baisse des taxes sur l'énergie et la revivification démocratique, avec la mise en place du référendum d'initiative citoyenne.

Plus que jamais, nous sommes prêts à vous défendre.

Vos élus du Rassemblement National Anaïs Lyon et Stéphane Somazzi

FOURCHAMBAULT
Dynamique de Loire

Sommaire

1 • Edito
• Cet été à Fourchambault...
2 • 3e tranche : changement de la canalisation d'eau potable
• Réfection complète du parking du collège
• Les réseaux d'eau
• Une police intercommunale...
3 • Le Forum des associations
• «Fourchambault en fête»
• Baignade interdite dans la Loire et le Riau
• La digue amovible
4 • Zoom sur les commerces...
• Le marché couvert change de visage
• Spectacles, ateliers, animations,...
• Expressions politiques

Bulletin d'information

juillet 2022

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

C'est sans surprise, la pandémie n'a pas dit son dernier mot.

A Fourchambault, comme partout d'ailleurs, **nous devrons apprendre à vivre avec ce Covid**. Il est probablement le signal sérieux, concret, qu'avec l'apparition ou la migration récente d'autres virus, la vie infectieuse va, elle aussi, évoluer sur notre planète. Elle va impacter nos vies quotidiennes futures, à l'image du changement climatique dont les effets sont déjà concrets. En conséquence, répétons-le encore…, **soyons prudents et intégrons dans notre quotidien des gestes et attitudes simples de protection** qui doivent en complément des vaccins, devenir des habitudes.

Mais soyons positifs, du plus jeune au plus âgé, nous sommes tous concernés pour mettre en valeur un cadre de vie fourchambaultais où notre ville réussit le pari de proposer une multitude de services notamment médicaux, des commerces accessibles et la richesse d'une vie associative soutenue par la municipalité et animée par une centaine de bénévoles. Dans l'action, ils donnent une vision positive de leur commune et contribuent à la qualité des relations sociales grâce à une multiplicité d'animations et d'évènements.

Ainsi, cet été, **profitez des animations**, des accueils de loisirs pour les enfants, des festivités du 14 juillet, sans oublier celles en préparation pour septembre qui seront étoffées du Forum des associations au centre sportif Jacques Delarras ainsi que de « Fourchambault en fête » au parc du docteur Faucher. De juillet à septembre, des animations tout public seront aussi décentralisées dans les quartiers… Regardez les programmes dans ce bulletin.

D'autres aspects de l'animation en ville seront **les travaux : rue Dufaud et rue Gambetta**. Ils seront gênants comme tous travaux, mais nécessaires pour la sécurité des collégiens et pour une gestion présente et future efficace des eaux usées.

En fin d'année, si les conditions financières et d'approvisionnement en matériaux le permettent, la rénovation du quartier de la « Brasserie » va commencer, échelonnant les travaux sur plusieurs mois. A l'heure où les questions d'attractivité de nos territoires sont vitales, pour le présent et l'avenir, **nous devons donner à notre ville l'image d'infrastructures et d'un urbanisme modernes,** satisfaisant ainsi tous les Fourchambaultais qui aiment leur ville et dont les efforts citoyens au quotidien permettront d'en faire la promotion.

Bon été à tous.
Votre maire, à vos côtés,
Alain Herteloup

Cet été à Fourchambault ...

Les accueils de loisirs enfants âgés de 2,5 à 12 ans

ouverts du **8 au 29 juillet** (de 2,5 à 4 ans) et du **8 juillet au 26 août** (de 4 à 12 ans).

Infos et inscriptions : Jean-Philippe Baron au 03 86 90 99 90

Loisirs Educatifs - Centre Social adolescents de 10 à 17 ans

ouverts du **11 juillet au 5 août**

Infos et inscriptions : Centre Social au 03 86 90 90 00

Un grand MERCI...

au Festival «Les Zaccros d'ma rue» et à la programmation du spectacle «Connexio», de la compagnie «Carré curieux, cirque vivant» (mardi 5 juillet 2002)

aux acteurs et aux partenaires des festivités des 13 et 14 juillet qui ont contribué à la réussite de cet évènement

La médiathèque vous propose...

du 1er juillet au 7 septembre
exposition «Entre ciel et terre : merveilles d'artistes»
(entrée libre aux heures d'ouverture de la médiathèque)

20 juillet, de 14h30 à 16h30
atelier arts plastiques, à partir de 10 ans

Infos : 03 86 60 87 89

Les animations au sein des quartiers proposées par la médiathèque

21 juillet, 14h30 à 16h30, parc du Docteur Faucher («Partir en livres»)

25 août, 17h30, spectacle «Monsieur Et Xétéra», compagnie «Sous le pavé», jardins de l'Hôtel de Ville

8 septembre, 16h30, spectacle de Valer Egouy, cour de l'ancienne école élémentaire des Chevillettes

14 septembre, 18h, sport et lectures, quartier de la Garenne

Infos : 03 86 60 87 89

Hôtel de Ville - 59, rue Gambetta - B.P.50 252 - 58 642 Fourchambault Cédex - Tél. : 03.86.90.99.07
Mail : accueil. administration@mairie-fourchambault.fr - Site Internet : www.ville-fourchambault.fr
Facebook : www.facebook.com/communeFourchambault

Directeur de la publication : Alain Herteloup - Co-direction : Jean-Louis Michot
Rédaction/reportage : commission communication - Rédaction/reportage/conception & réalisation graphique : Laetitia Dantas et Siloé Mialon
Crédits photos : ville de Fourchambault - Impression : Inore Groupe Impression
Tirage à 2 900 exemplaires - Dépôt légal juillet 2022

Dynamique de Loire

3e tranche

CHANGEMENT DE LA CANALISATION USAGEE D'EAU POTABLE

rue Gambetta (de la rue des Forgerons au rond-point de la roue dentée)

Travaux juillet-août 2022

Nevers Agglomération poursuit le chantier débuté en avril 2021 consistant à remplacer la canalisation d'eau potable, datant de 1923.

Supervisé et financé par l'agglomération, cet important chantier est divisé en quatre tranches.

La 3e tranche débutera le 4 juillet 2022 pour une durée d'environ cinq à six semaines. Ces travaux seront réalisés par la SADE.

Le coût est estimé à **121 800€ HT, pris en charge en totalité par Nevers Agglomération.**

Environ **150 mètres linéaires de canalisation** seront renouvelés ainsi qu'une **trentaine de compteurs d'eau**.

Ces travaux conséquents impacteront la circulation et l'accès aux rues concernées.

La municipalité et Nevers Agglomération sont conscientes de la gêne que ce chantier occasionnera et vous remercie de votre compréhension.

L'ensemble des riverains et des commerçants concernés a été informé par courrier.

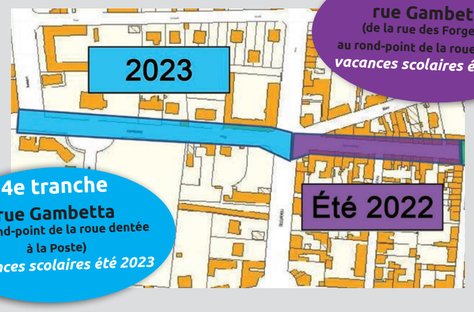

ATTENTION

INFORMATION IMPORTANTE SUR LES RESEAUX D'EAU

Peut-être serez-vous prochainement destinataire d'un courrier émanant de Nevers Agglomération vous informant de la non -conformité de vos branchements d'égout. Qu'en est-il exactement ?

Le système sanitaire souterrain **d'une ville comporte deux réseaux distincts** :

- **un réseau d'eaux pluviales,** à large section, qui récupère les eaux de pluie collectées par les toitures, les trottoirs, les chaussées,… Ces eaux, théoriquement propres, sont envoyées en Loire.
- **un réseau d'eaux usées**, à section plus réduite, qui collecte les effluents des lieux d'habitation (cuisine, salle de bain, WC,…) pour **les envoyer à la station d'épuration** qui traite ces eaux et les rejette, propres, dans la Loire.

Très souvent, une erreur de branchements, à la base, envoie les eaux pluviales de la toiture de la maison dans le réseau d'eaux usées.

Cette erreur a 2 conséquences :

- en cas de fortes pluies, cette masse d'eau propre, **mal dirigée**, remplit brutalement le réseau d'eaux usées qui n'est pas prévu pour cela : les eaux mélangées ne s'écoulent plus car le réseau est «en charge». Les installations **refoulent dans les rues et dans les maisons.**
- la station d'épuration, à boues actives, ne fonctionnant que pour des eaux usées, est «noyée» par les masses d'eau propre qui l'envahissent et ne joue plus son rôle…

Nevers Agglomération, compétente et responsable des réseaux, fait donc effectuer, tout au long de l'année, par Véolia, des contrôles pour détecter les branchements non conformes.

Pour l'agglomération dont Fourchambault :
une police intercommunale…

Plus de présence, de sécurité, de tranquillité, …

Le 12 février 2022, à la majorité, les élus de Nevers Agglomération ont voté **la création d'une police intercommunale**. **Sept communes** en ont adopté la mise en place ou le principe de mutualisation de moyens selon besoins.

Après avoir pris le temps de la réflexion et après avoir reccueilli explications et informations complémentaires, Fourchambault en a approuvé le principe, dès 2023, par une majorité importante en conseil municipal.

Les points essentiels du positionnement de Fourchambault dans la police intercommunale :

- Fourchambault **n'aura recours à ladite police qu'en fonction de ses besoins** et évitera ainsi le coût et le recrutement d'un policier à temps plein et à former si nécessaire.
- **Les interventions de la police intercommunale seront facturées à la prestation, selon besoin.**
- Les interventions seront donc ciblées et prévues selon les besoins **avec la coopération de notre police municipale**.
- Il sera beaucoup **plus facile de travailler en relation et complémentarité avec la gendarmerie, plus à même d'intervenir la nuit.**
- Si les communes limitrophes le souhaitent, elles pourront solliciter Fourchambault avec l'Agglomération et bénéficier aussi de prestations spécifiquement adaptées à leurs besoins. Pour l'instant, elles ne le souhaitent pas et ont voté contre ce principe de coopération intercommunale.

Comme pour tout service mutualisé, Fourchambault contribue en partie et selon son utilisation du service, aux frais généraux de l'action, de même que nous le faisons, déjà, pour d'autres services tels que l'assainissement, le pluvial,…

Mise en œuvre à compter de 2023.

A vos agendas… : 2 rendez-vous incontournables à la rentrée de septembre !

Le Forum des associations

enfin le retour… le samedi 10 septembre 2022, de 14h à 18h, centre sportif Jacques Delarras, boulevard Boigues

(repli salle polyvalente en cas de mauvais temps)

Nouveau lieu, nouvelles associations, nouvelle dynamique, nouveaux projets,… **Quel plaisir de retrouver les associations locales** réunies dans l'enceinte du centre sportif Jacques Delarras pour vous **présenter les multiples activités ludiques, culturelles, artistiques, sportives,… que vous pouvez pratiquer** sur la commune de Fourchambault !

Un choix très éclectique vous attend donc sur notre commune grâce à la créativité et à l'énergie débordante des bénévoles particulièrement motivés pour vous accueillir au sein de leur association.

Alors, une seule date à retenir : le samedi 10 septembre pour faire votre choix en toute connaissance de cause sur une ou plusieurs activités que vous allez exercer à la rentrée de septembre.

De plus, **de belles surprises (spectacles, démonstrations, initiations,…)** ont été préparées par les associations, en partenariat avec la municipalité et les partenaires locaux afin d'égayer cette journée associative placée sous le signe de la décontraction et du partage.

Infos : 03 86 90 91 69

«Fourchambault en fête»

les samedi 17 et dimanche 18 septembre 2022, parc du docteur Faucher

(repli salle polyvalente en cas de mauvais temps)

La 7e édition de «Fourchambault en fête» sera tout aussi **étonnante, divertissante et surprenante**, bref que du plaisir à partager entre amis ou en famille.

Fête foraine, spectacles, musique, activités ludiques et sportives,…, autant de loisirs pour ravir petits et grands !

Les artistes et leur savoir-faire seront aussi mis à l'honneur grâce à la scène ouverte programmée le samedi 17 septembre, après-midi.

Vous êtes musicien, danseur, humoriste, amateur ou professionnel, en solo ou en groupe, et vous souhaitez faire partager votre passion avec le public ? Le micro est à vous !

N'hésitez pas à exprimer votre talent lors d'un après-midi **« scène ouverte »**, le samedi 17 septembre, dans le parc du docteur Faucher.

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au vendredi 19 août inclus, par téléphone 03 86 90 97 69 – 03 86 90 99 94.

Baignade interdite dans la Loire et le Riau

(arrêté municipal du 10 mai 2022)

La baignade demeure strictement interdite dans tous les cours d'eau et points d'eau situés sur le territoire communal (Loire, Riau,…).

Deux bonnes raisons pour ne pas se baigner dans la Loire :

- ***les courants instables et les pièges (tourbillons, sables mouvants, «culs de grèves»,…)***
  Sur les berges de la Loire, l'existence de sables mouvants, se dérobant sous les pieds des marcheurs et les effondrements de «culs de grèves», escarpements de sable également très fragiles, nécessitent une attention accrue.
  Dans l'eau, les nombreux ouvrages d'art, barrages et écluses présents tout au long du fleuve participent à créer un courant changeant, d'apparence calme mais souvent tumultueux.
- ***une eau douteuse***
  La qualité de l'eau n'est pas contrôlée : il y a donc de réels risques bactériologiques et infectieux.
  Certains animaux sauvages peuvent aussi amener avec eux des maladies, transmissibles via l'eau, comme la leptospirose.
  Enfin, les échouages d'algues vertes sur certaines côtes du fleuve, produisant des gaz toxiques nocifs, n'incitent pas à la baignade.

Les contrevenants sont passibles d'une amende maximale de 350 €.

La digue amovible : un nouvel outil pour protéger la population en cas de crue

Le 11 mai dernier, les agents municipaux ont déployé la digue amovible quai de Loire et rue Louis Fouchère afin d'effectuer un entraînement et ainsi se préparer si la Loire sort de son lit.

Ce barrage mobile de protection de la population et des biens a été financé par Nevers Agglomération (coût total : 467 130 € HT).

La commune n'aurait pas pu, seule, se permettre un tel investissement.

• Alain Herteloup, maire de Fourchambault et Denis Thuriot, président de Nevers Agglomération attentifs aux explications données par l'entreprise Megasecur Europe